



Le jeudi 2 avril 2015 à 18 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 27 mars 2015 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoints au Maire, Mme Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Karine BOPPE, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Pierrette MAILLARD (à Mme Marie-France TAILLEFER), M. Bernard JEAN-BAPTISTE (à M. Xavier RUYANT), Mme Colette GRASER (à M. Didier DUPE), Mme Nathalie HERBAUX (à Mme Martine FOULON), M. Dominique SERGENT (à Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ)

Absentes excusées : Mmes Marie-Paule LEPERS, Karine VIENNE épouse DUTOIT, Delphine BERNADAT

Absent : M. Alexandre MEZIERE

N° 15-3-4

-----  
**Foncier**  
-----

Acquisition par la ville d'un terrain sis à Bondues  
Avenue du Général de Gaulle à l'angle de  
L'Avenue de Wambrechies  
cadastrée section BK n° 18

Rapport de M. le Maire,

Dans le cadre de la liquidation d'une SCI dont le siège social est situé sur la commune, la ville a été saisie d'une proposition visant à procéder à l'acquisition d'un terrain situé à l'angle de l'avenue du général de Gaulle et de l'avenue de Wambrechies cadastré section BK n° 18 pour une contenance de 378m<sup>2</sup>.

Celui-ci est à usage d'espace vert et il contribue au traitement paysager du carrefour dénommé « La Patte d'Oie ». Par ailleurs, il fait l'objet d'une réserve d'infrastructure n° 5 au Plan Local d'Urbanisme.

Une proposition d'acquisition au profit de la ville au prix de 2,50€/m<sup>2</sup> a été remise à Maître Yvon Perrin, mandataire judiciaire chargé de la liquidation des biens de la SCI en question, en procédant à la vente de l'actif en dépendant.

Cette proposition a été validée par le Tribunal de Grande Instance de Lille qui a autorisé la vente du bien au prix proposé par la commune.

Cela étant exposé, nous invitons le Conseil Municipal :

- à décider l'acquisition par la ville d'un terrain sis avenue du Général de Gaulle à l'angle de l'avenue de Wambrechies cadastré section BK n° 18 pour une contenance de 378m<sup>2</sup>;
- à autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes à intervenir.

Travaux Préparatoires  
CA du 17 mars 2015  
Commission Générale du 24 mars 2015



Le Conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire